

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

### **Avis de concours interne pour le recrutement d'adjoints administratifs hospitaliers de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : SJS0840477V

Un concours interne sur épreuves aura lieu à l'établissement public de santé de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) en vue de pourvoir 8 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, vacants dans les établissements suivants :

- 6 postes à l'établissement public de santé de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne ;
- 1 poste au centre hospitalier intercommunal de Montreuil ;
- 1 poste au centre hospitalier intercommunal d'Aulnay-sous-Bois.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des 3 fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, au directeur de l'établissement public de santé de Ville-Evrard, 202, avenue Jean-Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.